

PROTOCOLE Sanitaire
02 novembre 2020
VERLINGHEM



SOMMAIRE

Préambule.

1) A la maison.

- 1.1) Apprendre les gestes barrières
- 1.2) Prendre la température
- 1.3) Passage aux toilettes et lavage des mains
- 1.4) Fournir un masque « grand public »

2) Nettoyage/désinfection des locaux.

- 2.1) Aération des locaux
- 2.2) Nettoyage des classes
- 2.3) Nettoyage des toilettes
- 2.4) Nettoyage parties communes

3) Accueil des élèves.

- 3.1) Garderie/Etude
- 3.2) Horaires d'accueil à l'école
- 3.3) Lieux d'accueil à l'école

4) En classe.

- 4.1) Distanciation sociale
- 4.2) Appliquer les gestes barrières

5) En récréation.

- 5.1) Circulation des élèves

6) Gestion d'un cas suspect.

PREAMBULE.

Le présent protocole repose sur le protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires année 2020-2021 du 26 octobre 2020 émit par le Ministère de l'Education Nationale.

Ce présent protocole peut-être soumis à des modifications selon des nouvelles directives du gouvernement ou des difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre.

Ce protocole repose sur 5 fondamentaux:

- Les règles de distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

La réussite de ce protocole entraine une parfaite adéquation entre les parents, les élèves, l'équipe pédagogique et la Municipalité.

Sachez que Monsieur le Maire et moi-même faisons le maximum, avec les moyens et les prérogatives qui sont les nôtres, pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

1. A LA MAISON.

Les parents jouent un rôle essentiel dans ce protocole.

1.1) Apprendre les gestes barrières

Chaque parent doit informer son enfant sur les gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, utilisation du masque).

<https://www.gouvernement.fr/partage/11432-coronavirus-les-gestes-barrieres>

<https://www.youtube.com/watch?v=HUNP81Go6IQ>

1.2) Prendre la température

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Ils doivent prévenir directement le directeur de l'école.

1.3) Passage aux toilettes et lavage des mains

Chaque élève devra passer aux toilettes à la maison avant de partir à l'école et se laver les mains au savon.

Le lavage des mains devra se faire également dès le retour à la maison.

1.4) Fournir un masque « grand public »

Pour les maternelles, le port du masque est à proscrire.

Pour les élémentaires (à partir du CP), le port du masque est obligatoire dans les espaces clos ainsi que les espaces extérieurs.

2. NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX

2.1) Aération des locaux.

Chaque salle accueillant des élèves sera aérée le matin de 8h30 à 8h45, pendant les récréations du matin et de l'après-midi, pendant la pause méridienne et à 16h30.

2.2) Nettoyage des classes.

Toutes les classes seront nettoyées et désinfectées le soir après les cours.

2.3) Nettoyage des toilettes.

Tous les toilettes seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour.

2.4) Nettoyage des parties communes.

Toutes les parties communes seront nettoyées et désinfectées le soir après les cours.

3. ACCUEIL DES ELEVES.

Le principe est celui d'accueillir tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le respect des horaires sera primordial pour éviter les engorgements à l'entrée.

Tous les parents de maternelle doivent accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe .

Tout adulte se trouvant sur le parking ou dans l'enceinte de l'école devra **obligatoirement** porter un masque.

Les enfants devront systématiquement utiliser une solution hydroalcoolique avant de pénétrer dans l'école.

Tous les élèves d'élémentaire entreront avec un masque dans l'enceinte de l'école.

3.1) Garderie/Etude.

La garderie se fera au CCA et aux horaires habituels.

La garderie commencera à 7h30 et finira à 18h30.

L'étude se fera de 16h30 à 17h30 dans l'enceinte de l'école.

3.2) Horaires d'accueil à l'école.

HORAIRES D'ACCUEIL				
CLASSE	MATIN	MIDI	APRES-MIDI	SOIR
PS-MS-GS	8h50-9h00	11h50	13h20-13h30	16h20
CP-CE1	8h50-9h00	11h50	13h20-13h30	16h20
CE2-CM1-CM2	8h50-9h00	12h00	13h20-13h30	16h30

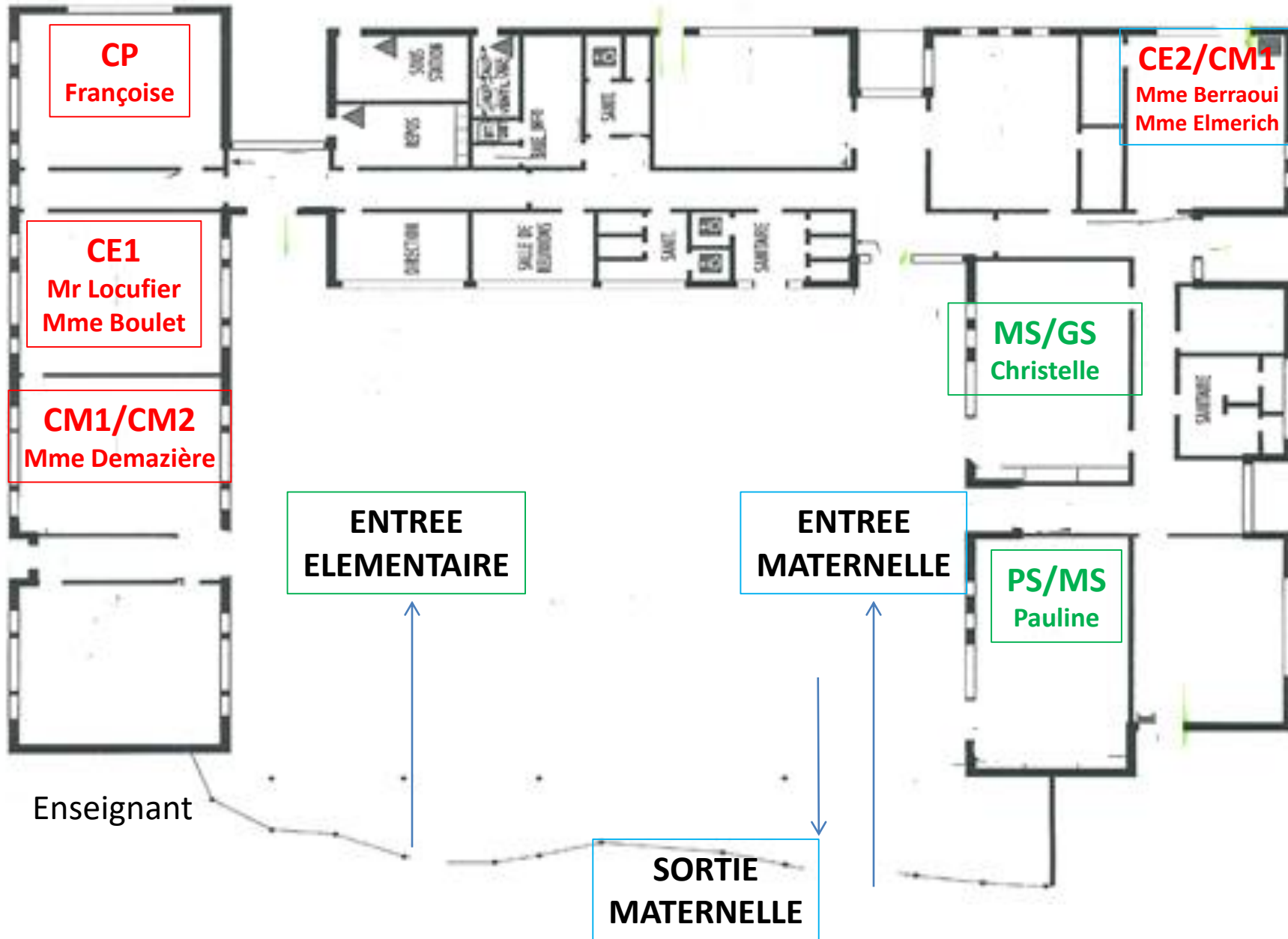
3.3) Lieux d'accueil à l'école.

Les parents de maternelles déposeront et récupéreront leur enfant à la porte de la classe extérieure en passant par la grande grille (les parents n'entrent pas dans les locaux de l'école).

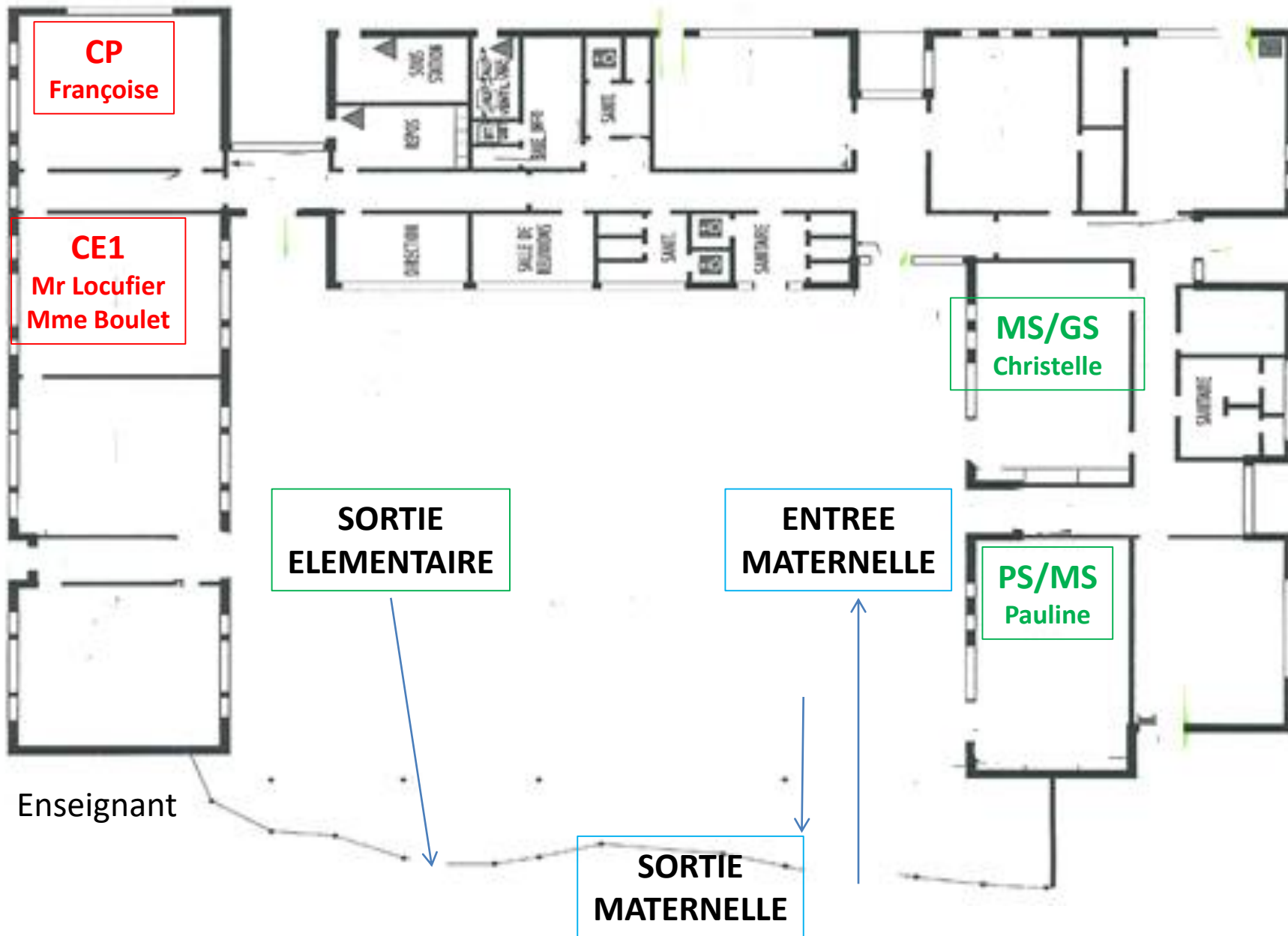
Les élèves d'élémentaire entreront et sortiront par la petite grille. Ils iront directement dans leur classe.

Plan n°1

Accueil 8h50-9h00 et 13h20-13h30

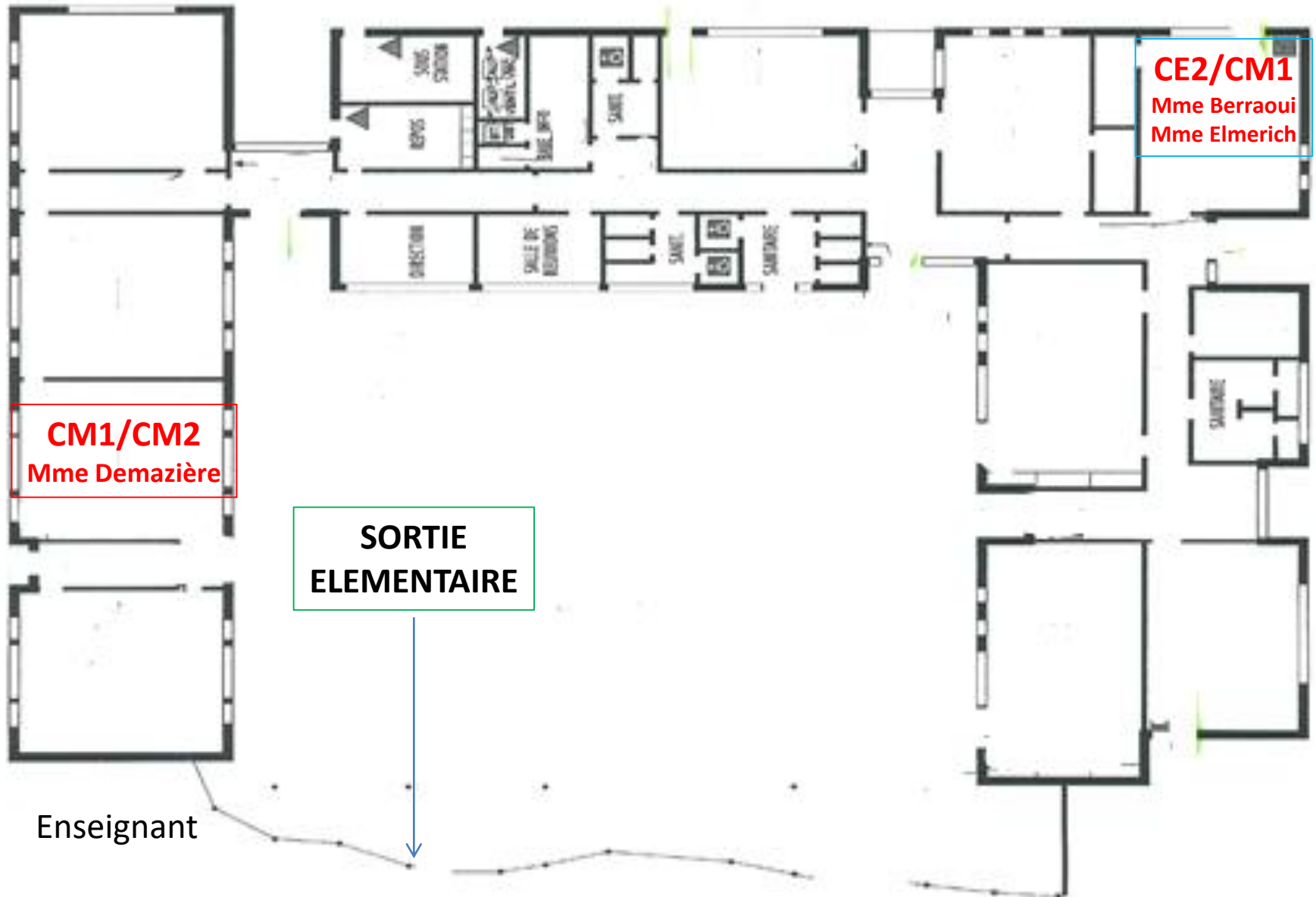


Sortie 11h50 et 16h20



Plan n°3

Sortie 12h00 et 16h30



CM1/CM2
Mme Demazière

CE2/CM1
Mme Berraoui
Mme Elmerich

SORTIE
ELEMENTAIRE

Enseignant

4. EN CLASSE.

4.1) Distanciation sociale.

La distanciation physique n'est pas obligatoire dans les classes.

La plus grande distance possible sera recherchée entre les élèves en élémentaire.

Il y aura 3 services de récréations afin de limiter le brassage entre les groupes d'élèves.

Chaque adulte qui interviendra auprès des élèves portera le masque obligatoirement.

4.2) Application des gestes barrières.

Afin de limiter le prêt de matériel, il est demandé aux élèves d'avoir toutes ses fournitures scolaires.

Un rappel des gestes barrières sera fait dans chaque classe en ce début d'année et à chaque fois que cela semblera nécessaire.

Les portes des classes et d'accès aux toilettes resteront ouvertes.

5. EN RECREATION.

5.1) Circulation des élèves.

Afin de limiter les brassages d'élèves, nous allons mettre 3 services de récréation distincts. Les élèves passeront aux toilettes et se laveront les mains pendant la récréation.

La formation des 3 bulles permet une limitation du brassage des élèves lors de l'accueil, des récréations, de l'étude et de la sortie.

Bulle1: PS-MS-GS

Bulle 2: CP-CE1

Bulle 3: CE2-CM1-CM2

HORAIRE DES RECREATIONS		
CLASSE	MATIN	APRES-MIDI
PS-MS-GS	10h45-11h15	15h15-15h45
CP-CE1	10h30-10h45	15h00-15h15
CE2-CM1-CM2	10h15-10h30	14h45-15h00

6. GESTION D'UN CAS SUSPECT

6.1) En cas d'un ou plusieurs symptômes chez un élève.

En cas d'un ou plusieurs symptômes chez un élève:

- Une personne de l'équipe éducative isolera l'élève dans l'infirmierie de l'école.
- Il lui sera remis un masque en respectant les gestes barrière.
- Les parents seront prévenus sans délai pour venir le chercher.
- Les parents viendront récupérer leur enfant en gardant une distanciation sociale et les gestes barrières.
- La pièce sera nettoyée et désinfectée.

6.2) En cas de test positif.

En cas de test positif:

- Les parents informent immédiatement le directeur de l'école.
- Le directeur informe les services académiques.
- La famille sera aidée pour le protocole à suivre.
- Des décisions d'isolement et de fermeture de classe ou d'école pourront suivre.
- Nettoyage et désinfection des locaux.
- Information des parents et des enseignants en contact avec le sujet.
- Aide de la cellule psychologique.